



Charte du participant

Cette charte définit les règles de participation aux sites du Réseau Ecole et Nature. Toute personne inscrite sur le site où intervenant dans les espaces d'échanges accepte les conditions qui y sont mentionnées.

LA NETIQUETTE

Le participant s'engage à respecter les règles de savoir vivre et de bonne conduite du net.

RESPECT DES CHOIX ÉDITORIAUX

Le participant accepte que ses contenus soient publiés sous licence Créative Commons (voir mentions légales)

Le participant ne propose pas des contenus hors sujets et participe aux échanges et aux débats de façon constructive

Le participant fait preuve de bonne foi et ne cherche pas à diffuser de fausses informations.

UTILISATION DES FORUMS

Quelques règles de bonne conduite :

- * je donne un titre qui correspond au message que je poste,
- * je ne fais pas d'intervention anonyme,
- * je suis courtois et poli : "Bonjour", "merci" ...,
- * j'interviens de manière brève et adéquate.

Le forum est modéré par une équipe de professionnels de l'éducation à l'environnement. En cas de non respect de la net-iquette nous nous réservons le droit de supprimer le message déposé. De même tout message à titre de publicité ou de promotion sera supprimé.

Des synthèses pourront être faites suite aux échanges et débats qui se dérouleront sur ces forums afin de valoriser au mieux cette matière.

RESPECT DE LA LÉGISLATION

Le participant s'engage à se conformer à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur concernant l'interdiction de la diffusion de contenus pornographiques, pédophiles, violents, obscènes, ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine.

Le participant s'interdit de divulguer des informations permettant l'identification nominative et précise des autres participants, ou de toute personne physique ou morale, telles que nom de famille, adresse postale et/ou électronique, téléphone.

Il est également recommandé au participant de ne pas divulguer sur le site des informations permettant son identification nominative et précise.

Le participant s'engage à respecter les lois relatives à la propriété littéraire et artistique. En cas de production de documents les textes, les images, les sons doivent être libres de droits ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs, et avec indication de leur source, conformément aux modalités en vigueur.

Le participant s'engage à ne pas diffuser de liens hypertextes pointant sur des sites non conformes à la législation en vigueur.

Le participant s'interdit la diffusion de tout message destiné à faire la promotion d'un bien ou d'un service. Toute convention à titre onéreux ou gratuit conclue à la suite d'une participation au site « reseauecoleetnature.org et ses sous-sites » n'engage à aucun titre la responsabilité du Réseau Ecole et Nature.

Le participant s'interdit de transmettre toute donnée susceptible d'endommager le matériel des autres participants.